



Déclaration liminaire UNSA-Cefi CTAC du Mardi 30 juin 2020

Ce premier semestre a été marqué par une crise inédite et profonde qui a eu de lourdes conséquences humaines et économiques.

A Bercy, comme rappelé dans les documents examinés aujourd'hui, le Secrétariat général et SEP ont fait un travail remarquable pour que le confinement, puis le déconfinement, se déroulent dans des conditions optimales et nous tenons aujourd'hui encore à saluer leur dévouement et leurs efforts.

Aujourd'hui, nos travaux vont porter sur un certain nombre de points liés à cette crise, mais surtout sur deux dossiers importants qui, là aussi, auront des conséquences humaines sur les personnes impactées par les restructurations prévues.

La loi de transformation de la fonction publique, contre laquelle l'UNSA s'est prononcée, a entraîné et va entraîner dans les mois à venir de nouvelles réorganisations qui n'ont pas été et ne seront pas sans conséquences sur la vie et la carrière de nombreuses personnes. La réorganisation de la DGE, avec notamment la réduction drastique des effectifs dédiés au développement économique dans les pôles 3 E des Direccte, et en administration centrale, avec la suppression de services, a « ouvert le bal ».

L'histoire retiendra que cette décision sur les Direccte aura été démentie quelques mois après sa mise en œuvre, car la crise a démontré l'importance des chargés de mission qui ont été fortement sollicités par les entreprises en difficulté, prouvant ainsi que la logique purement comptable peut être totalement déconnectée des exigences du terrain, nos entreprises ayant besoin d'interlocuteurs qui les connaissent et sur lesquels elles puissent compter en temps de crise.

D'autres mesures vont intervenir dans les mois à venir. Après l'été, nous aurons de nombreux dossiers à examiner : le télétravail, les lignes directrices de gestion, des réorganisations de structures...

L'UNSA sera extrêmement vigilante sur les aspects humains des décisions qui seront prises et ne devront nuire ni au bien-être ni à la carrière des agents, comme cela a malheureusement été le cas lors de restructurations passées.

Le dialogue social qui doit être à la base de toute modification des conditions de travail doit être constructif, bienveillant pour les agents et ne pas laisser des fonctionnaires, qui ont parfois plus de 30 ans de carrière, ou des contractuels, recrutés pour leurs compétences, sur le bord du chemin.

Après ce CTAC, nous aurons quelques semaines de repos bien mérité pour toutes et tous pour nous remettre du stress du confinement et de l'épidémie qui nous ont touchés dans notre vie personnelle et professionnelle plus ou moins durement. Nous espérons vivement que notre rentrée se passera sans retour de la pandémie et en toute sérénité.

Je vous remercie pour votre attention.